BRIGITTE
GONTHIER-MAURIN

SENATRICE
DES HAUTS-DE-SEINE

GROUPE COMMUNISTE
REPUBLICAIN
ET CITOYEN

*Vice-présidente
de la Commission
de la Culture,
de l'Education
et de la Communication*

*Vice-présidente
de la Délégation
aux droits des femmes
et à l'égalité des chances
entre les hommes
et les femmes*

Réforme de l'éducation prioritaire dans les Lycées des Hauts-de-Seine

Question n° 1539S adressée à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Texte de la question : Mme Brigitte Gonthier-Maurin appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conséquences de la réforme de l'éducation prioritaire pour les lycées des Hauts-de-Seine classés jusqu'alors en zones d'éducation prioritaires (ZEP).

Elle rappelle avoir déjà interpellé le Gouvernement, dès février 2014, par sa question écrite n° 10428 (Réponse publiée au Journal officiel du 26 juin 2014, p. 1552), pour s'inquiéter du sort qui serait réservé aux lycées d'éducation prioritaire et des critères qui seront retenus dans cette réforme, le ministère ayant choisi de traiter « à part » le sort des lycées. Elle souligne que, dans le département des Hauts-de-Seine, douze lycées, relevant principalement de l'enseignement professionnel, figuraient jusqu'à présent dans l'éducation prioritaire.

Des informations circulent quant à une sortie de l'ensemble des lycées concernés de l'éducation prioritaire, ce qui signifierait, de facto, une perte de moyens conséquente pour ces établissements, en contradiction avec les objectifs de réussite pour tous. Dans les Hauts-de-Seine, plusieurs lycées ont décidé de se mettre en grève à cette rentrée 2016 pour exiger une carte de l'éducation prioritaire élargie aux lycées, c'est pourquoi elle lui demande de clarifier la position du Gouvernement sur cette question.

15, RUE DE VAUGIRARD – 75291 PARIS CEDEX 06 - TELEPHONE : 01 42 34 28 74- TELECOPIE : 01 42 34 41 17